

Les pénalités de 30 millions de \$ en bref

Chronologie des événements et citations de Claude Marchand, directeur général du collège LaSalle

Août 2021

- Le Collège commence à faire valoir ses préoccupations pendant les consultations entourant le projet de loi 96, dès août 2021. Le Collège prévient alors le ministre responsable de la Langue française, Simon Jolin-Barrette, qu'une application immédiate poserait problème ([lettre](#)); il demande une période de transition de deux ans.
« On a dit : donnez-nous deux ans pour virer, pour nous donner le temps de tourner le paquebot et de se réaligner complètement. »
« C'est comme si on roulait à 110 km/h sur l'autoroute et que, sans avertissement, il y avait une pancarte à 60 km/h. On était condamné dès le jour 1. »

Décembre 2021

- Après la pandémie, le ministre du Travail, Jean Boulet, lance l'Opération main-d'œuvre, qui encourage la requalification professionnelle. Le Collège répond à l'appel du gouvernement et augmente alors ses inscriptions aux AEC, réduisant proportionnellement celles aux DEC.
« On s'est mis à accueillir, comme partenaire privilégié du gouvernement du Québec, beaucoup plus d'étudiants AEC que de DEC. Donc, il y a eu une reconfiguration de notre population étudiante. »

Juin 2022

- Adoption de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. La loi prévoit des plafonds pour les inscriptions à temps plein dans les programmes collégiaux en anglais.
« Notre institution appuie vos démarches visant à renforcer la loi protégeant la langue française au Québec. Nous croyons que ce projet de loi touche à des enjeux qui concernent l'ensemble de la population québécoise, et nous reconnaissons qu'il faut s'y attaquer. »

Fin février 2023

- Le Collège reçoit son premier quota applicable à l'automne 2023 alors que le recrutement et plusieurs démarches d'immigration sont déjà engagés.
- Plus de 700 certificats d'acceptation du Québec (CAQ) sont délivrés à des étudiants internationaux.

Année 2023-2024

- Le ministère constate un dépassement de 716 étudiants dans les programmes d'AEC. Pourtant, le Collège demeure sous son plafond de DEC et le nombre global d'étudiants en anglais n'a pas augmenté depuis 2019.

28 juin 2024

- Première décision du ministère de l'Enseignement supérieur.
- **Pénalité : 8 781 740 \$.**

29 juillet 2024

Le Collège LaSalle se voit forcé de déposer une poursuite afin de préserver ses droits avant l'expiration du délai de contestation pour les raisons suivantes :

- le recrutement commence souvent dès la troisième ou la quatrième secondaire;
- le Collège privé doit signer des contrats avec les familles;
- les programmes peuvent durer trois ans;
- le cycle complet entre le recrutement et la diplomation peut donc s'étendre sur plusieurs années;
- le Collège avait demandé une période de transition de deux ans.

Décembre 2024

- Claude Marchand écrit aux autorités gouvernementales ([lettre](#)). Le Collège reconnaît ne pas avoir pu respecter immédiatement les nouveaux plafonds.
« La loi a été mise en œuvre sans période de transition, ce qui nous a mis dans une situation où il était impossible de nous y conformer. »
- Un moratoire est instauré sur certains programmes en anglais.
- A reçu le soutien indirect du juge Éric Dufour qui, dans une cause similaire (McGill et Concordia), a dénoncé des décisions gouvernementales « déraisonnables » et non fondées sur des données convaincantes.

30 juin 2025

- Deuxième décision du ministère.
- Dépassement établi à **1 066 étudiants dans les programmes d'AEC** pour 2024-2025.
- **Pénalité : 21 113 864 \$.**

Total des pénalités

- Première pénalité : **8 781 740 \$**
- Deuxième pénalité : **21 113 864 \$**
- **Total exact : 29 895 604 \$**

Automne 2025

- Le Collège affirme être entièrement conforme aux plafonds. Il accueille environ 1 000 étudiants de moins que l'automne précédent. Des mises à pied ont lieu.

Récupération des allocations pour 2025-26

- À la pénalité de 30 M\$ s'ajoute une récupération de 17 M\$ liée à la révision rétroactive de l'allocation gouvernementale pour l'année 2025-2026, une baisse causée par la chute des inscriptions aux AEC. Combinées, les deux sommes totalisent 47 millions de dollars.

Été 2026

- Les pressions de liquidités s'intensifient.
- EDC transmet des avis de défaut les 11 février, 15 avril et 10 août 2026.
- Depuis avril 2026, LCI Education est aux comptes spéciaux des banques.
- Au 14 août 2026, le ministère avait retenu **3,2 M\$** de subventions du 31 millions de l'allocation initiale **de 31 M\$** de l'année en cours.
- Quelque **3 000 étudiants** doivent commencer ou poursuivre leurs études au Québec à la rentrée du 27 août.
- L'emploi de plus de **421 enseignants et membres du personnels** est menacé.

« L'impact de la pénalité se loge à notre état des résultats et au bilan et il attaque les ratios financiers que les banques regardent. »

24 août 2026

- Audience devant la Cour Supérieure siégeant en Chambre commerciale. Dépôt d'une demande de protection sous la LACC.